

Emballages jetables

Produits auxiliaires d'emballage



FORVIA



	Type d'emballage	Type de matériel	Consignes de tri
	Sac à bulles gonflables	Polyéthylène	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: HDPE 2/ LDPE 4. Collecte séparée: collecte du plastique. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Sac mousse	Polyéthylène	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: HDPE 2/ LDPE 4. Collecte séparée: collecte du plastique. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Sac polyéthylène (PE)	Polyéthylène	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: HDPE 2/ LDPE 4. Collecte séparée: collecte du plastique. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Encarts compartimentés	Carton ondulé	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: PAP 20. Collecte séparée: collecte du papier. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Film mousse	Polyéthylène	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: HDPE 2/ LDPE 4. Collecte séparée: collecte du plastique. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Feuille intermédiaire	Carton ondulé	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: PAP 20. Collecte séparée: collecte du papier. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Film à bulles gonflables	Polyéthylène	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: HDPE 2/ LDPE 4. Collecte séparée: collecte du plastique. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.

	Type d'emballage	Type de matériel	Consignes de tri
	Bloc de mousse	Polyéthylène	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: HDPE 2/ LDPE 4. Collecte séparée: collecte du plastique. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Papier naturel	Papier	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: PAP 22. Collecte séparée: collecte du papier. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Couvercle	Carton ondulé	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: PAP 20. Collecte séparée: collecte du papier. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Emballage jetable	Carton ondulé	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: PAP 20. Collecte séparée: collecte du papier. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Plateau en mousse PE	Polyéthylène	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: HDPE 2/ LDPE 4. Collecte séparée: collecte du plastique. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.
	Plateau en papier (élément intermédiaire)	Carton ondulé	Code d'identification du matériel d'emballage selon la Décision 129/97/CE: PAP 20. Collecte séparée: collecte du papier. Vérifiez les directives municipales locales. Videz l'emballage de son contenu avant le recyclage.